

ELODIE GIMBERT

Assistante sociale – Service Social Conseil



Une relation établie sur une base de confiance et de confidentialité, l'assistante sociale est tenue au secret professionnel.

01 Contact

DISPONIBILITES

- ↳ Les lundis de 8h30 à 16h30
- ↳ Permanence physique et téléphonique :
 - ALCO
 - Par téléphone ou en visio-conférence sur demande

COORDONNEES

- ↳ Téléphone :
 - Secrétariat SSC : 09 53 39 67 45
 - 04 67 91 82 95 (Lundi uniquement)
- ↳ Par messagerie : elodie.gimbert@service-social-conseil.com

02 Intervention

L'assistante sociale intervient au moyen de l'écoute, du soutien, du suivi administratif des situations, de l'aide à la constitution des dossiers (MDPH, retraite, bourses scolaires...), l'information, l'orientation, le conseil.

L'assistante sociale intervient pour les demandes portant sur :

- La famille : couple, enfants, parents âgés ;
- Le logement ;
- L'emploi ;
- La prévoyance ;
- La santé : accident du travail, maladie professionnelle, inaptitude au travail, invalidité ;
- Le handicap : adaptation au poste de travail, maintien dans l'emploi ;
- Les finances : surendettement, demandes de secours ;
- La législation sociale et du travail ;
- La retraite.